

Février - Mars 2011

■ Noël OBOTELA Rashidi

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Echec de l'attaque de la résidence du Chef de l'Etat

Un communiqué officiel du 27 février 2011 a fait état d'une attaque armée de la résidence du Chef de l'Etat. Le même communiqué avait précisé que cette attaque avait visé plusieurs objectifs, à savoir : la résidence du Chef de l'Etat, la Base Logistique des Forces Armées de la RD Congo (FARDC) au Camp Kokolo, l'aéroport de N'Djili, l'aérodrome de Ndolo, la Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC), les Prisons de Ndolo et Makala.

Cette attaque a coûté la vie à 8 soldats des FARDC et 11 assaillants. Plusieurs blessés ont été enregistrés.

Sur les 126 suspects interpellés, 44 ont déjà été mis à la disposition des instances judiciaires. Les 82 autres demeurent encore soumis aux interrogatoires à l'Inspection Provinciale de la Police Nationale.

Avant que cette version officielle ne soit livrée, il y a eu comme un flottement dans la qualification de ce qui s'est réellement passé. S'était-il agi d'une opération terroriste ou d'une tentative de coup d'Etat ? L'opinion demeure encore sur sa soif.

L'investiture de la CENI relance le processus électoral

Le 27 février 2011, 6 de 7 membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ont prêté serment devant la Cour Suprême de Justice, mettant ainsi un terme à l'incertitude qui planait sur cette institution. Cette séance était déjà précédée, le 3 février 2011, de la remise-reprise entre la Commission Electorale Indépendante (CEI) et la CENI.

■ Historien. Professeur à l'Université de Kinshasa, Faculté des Lettres.
E-mail : nobotela2005@yahoo.fr

Présentement, le Bureau de la CENI se compose de :

- Pasteur Daniel Ngoy Mulunda Nyanga (*Président*) ;
- Professeur Jacques Djoli Eseng'Ekeli (*Vice-Président*) ;
- Mathieu Mpita Pintho Tomadia (*Rapporteur*) ;
- Laurent Ndaye Nkondo Mulekelay (*1^{er} Rapporteur-Adjoint*) ;
- Carole Kabanga Koy (*Questeur*) ;
- Elise Muhimuza Kinja (*Questeur-Adjoint*).

Cette composition a été rendue publique par l'ordonnance n° 011/012 du 3 février 2011. Concernant justement les prochaines élections, la CENCO a, au cours de la dernière assemblée ordinaire du Comité permanent, tenue du 21 au 25 février 2011 à Kinshasa, appelé les acteurs politiques à consolider la paix, assurer la sécurité nationale et le peuple a été appelé à faire preuve de vigilance, dans une lettre intitulée : «Année électorale : que devons-nous faire ?»

Pour le Secrétaire Général de l'ONU, la consolidation de la paix en RDC passe par la réforme de l'Armée. Ceci ressort de son deuxième rapport fait devant le Conseil de Sécurité.

1^{er} test de la CENI : élection du Gouverneur du Kasai Occidental

La démission du Gouverneur du Kasai Occidental, M. Trésor Kapuku, a donné à la CENI l'occasion de faire preuve de son savoir-faire en lançant le processus de l'élection du Gouverneur et de son Adjoint. Ainsi par les décisions 003/CENI/BUR/11/4 et 004/CENI/BUR/11/4 du 27 février 2011, la CENI a fixé le calendrier de ces opérations qui se présente comme suit :

- 7 au 11 mars 2011 : réception des candidatures au poste de Gouverneur et Vice-Gouverneur ;
- 17 mars 2011 : Publication de noms des candidats ;
- 20 au 26 mars 2011 : dépôt de recours ;
- 7 au 9 avril 2011 : campagne de candidats ;
- 11 avril 2011 : Election ;
- 22 avril 2011 : Publication des résultats définitifs.

Un Vice-Premier Ministre démis de ses fonctions !

Longtemps attendu, le départ de Nzanga Mobutu du Gouvernement a été enfin confirmé par une ordonnance datée du 8 mars, mais rendue publique, le 10 mars 2011, portant sa révocation du Gouvernement. Ainsi prend fin l'alliance UDEMO-PPRD conclue entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2006. Par solidarité avec le chef de son parti, le ministre du Commerce Extérieur, M. Biando, a déposé sa démission, le 11 mars 2011.

La Justice a-t-elle repris du poil de la bête ?

L'opération « Tolérance zéro », initiée en *juillet 2010* et toujours accusée d'avoir pris du plomb dans l'aile concernant les personnalités VIP, vient d'exécuter un tournant spectaculaire en procédant à plusieurs arrestations dont celles de M. Philippe Undji Yanga, ministre de Développement Rural, qui a été démis de ses fonctions, le *11 mars 2011*, par ordonnance présidentielle. Un ministre provincial des Infrastructures dans la Province de l'Equateur se trouve également sous les verrous. Quelques gestionnaires des Entreprises du Portefeuille, des Régies financières et des hauts cadres de l'Administration seraient aussi frappés par la vague. Il s'agit du Directeur Général Adjoint de SEP Congo, du Président du Conseil d'Administration, M. Claude Mashala, et de l'Administrateur Délégué Général de la Société Nationale de Loterie (SONAL), M. Willy Makiasi. Du côté de la Justice, il faut citer la suspension pour besoin d'enquête de M. Mulumba Kilufia, Procureur Général près la Cour d'Appel du Nord-Kivu et de M. Jimmy Munyange, Président du Tribunal de commerce de Lubumbashi (Province du Katanga).

Le Cardinal Monsengwo rappelle le clergé à l'ordre

Au cours d'une rencontre au Centre Nganda, le *18 février 2011*, le Cardinal Laurent Monsengwo Pasinya a fait des recommandations aux prêtres. Il les a exhortés à prêcher l'Évangile en évitant de s'ingérer dans les activités politiques. Les prêtres ne doivent pas être partisans, mais offrir leurs services à tout le monde sans distinction aucune. Concernant spécifiquement les élections, le Cardinal a été très strict en interdisant l'utilisation de l'Église pour la campagne des partis politiques. Il a au contraire exhorté le clergé « à annoncer l'évangile à temps et à contre temps quels que soient les malentendus qui peuvent surgir car la parole de Dieu ne peut pas être enchaînée ». L'intervention du Cardinal fait suite à la campagne d'intoxication menée ces derniers temps à travers les médias en RDC.

Cette exhortation rejoint les préoccupations de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) dont les membres se sont réunis, du *21 au 25 février 2011*, en vue de réfléchir sur les recommandations formulées par la Commission épiscopale « Justice et Paix » sur la dette extérieure de la RDC et la corruption. Les évêques en leur qualité de pasteurs ont requis l'expertise des cadres de la Banque Mondiale et de la Banque Centrale du Congo, pour comprendre « les enjeux du point d'achèvement de l'initiative PPTE ; féliciter ceux qui ont contribué pour que la RDC atteigne ce point d'achèvement et apporter une réponse à la situation sociale très difficile vécue par le peuple; envisager dans quelle mesure pourvoir la RDC d'un plan stratégique de lutte contre la corruption ».

L'exploitation minière à l'Est, à nouveau autorisée !

Fermées sur décision présidentielle depuis *septembre 2010*, les mines de l'Est ont été autorisées à rouvrir à partir du *10 mars 2011*. La fermeture décidée par le Chef de l'Etat visait à mettre fin à la confusion ayant élu domicile dans ce secteur. La reprise des activités a été souhaitée par les trois provinces concernées (Sud-Kivu, Nord-Kivu et Province Orientale) à l'issue d'un atelier tenu à Kinshasa *début mars 2011*. Six résolutions avaient été prises lors de cet atelier consistant à : recadrer la méthode de travail en vue d'améliorer la gouvernance et le climat des affaires dans le secteur minier ; placer les opérations minières sous les principes et exigences de traçabilité et de certification tels que définis dans le manuel des procédures de traçabilité validé par arrêté interministériel Finances et Mines (et conformes aux standards internationaux) ; etc.

La revue du PEG2 livre la partie invisible de l'iceberg

Le satisfecit que la RDC a reçu du FMI à propos du Programme Economique du Gouvernement (PEG2) ne constitue pas un chèque en blanc. Il est assorti des contraintes relatives à la compression des dépenses. Néanmoins, des brèches sont possibles dans cet arsenal des recommandations. Le Gouvernement est autorisé à privilégier des dépenses ayant un impact sur les secteurs sociaux (éducation, santé et infrastructures). Une autre conditionnalité non moins importante concerne le strict alignement des dépenses aux recettes. Ainsi toute augmentation des dépenses doit correspondre à celle des recettes. Il s'agit là d'un casse-tête chinois imposé au Gouvernement congolais par le FMI. Gouvernance contraignante pour le mieux-être de la grande majorité du peuple congolais, telle est la voie à suivre désormais. La loi est dure, mais c'est la loi.

Les violences faites à la femme persistent

L'enquête menée par une agence d'études de marchés et sondages d'opinion opérant à Kinshasa, au cours du mois de *décembre 2010*, révèle des comportements anachroniques. Pour la plupart des personnes interrogées, «les violences faites à la femme sont considérées comme des comportements, attitudes et pratiques qui nuisent à l'état physique/psychologique de la femme. Parmi les expressions de ces violences, on cite le viol, le harcèlement sexuel, les coups et blessures.

Les violences sexuelles représentent 45% ; les abus contre-nature, 15% ; la discrimination de la femme dans la société, 12% ; l'agression physique ou morale, 12% ; etc.

AFRIQUE

Au *BENIN*, la population est allée aux urnes, le 13 mars 2011, en vue d'élire un nouveau président. Le sortant Yayi Boni a affronté treize autres candidats ! Les résultats validés par la Cour constitutionnelle, le 21 mars dernier, ont donné 53% à Yayi Boni contre 36% à Adrien Houngbedji au premier tour.

La *COTE-D'IVOIRE* continue à connaître des déchirements entre les deux camps rivaux. Le Président de la Commission de l'Union Africaine a demandé, le 5 mars 2011, à Gbagbo et Ouattara de mettre fin aux tueries. Il s'agissait d'un message spécial du panel des médiateurs dont il était porteur. Rappelons que ce panel est présidé par le mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz.

En *EGYPTE*, le Premier ministre Ahmed Chafic a démissionné, le 3 février 2011. Nommé juste avant la chute du Président Moubarak, il était issu de l'armée et occupait le poste de ministre de l'Aviation avant de devenir Premier ministre. Il a été remplacé par Essam Charaf, professeur d'ingénierie à l'Université du Caire et ancien ministre des Transports, de 2002 à 2005. C'est une personnalité très populaire auprès des jeunes qui ont poussé au changement de régime en Egypte.

En *LIBYE*, les forces loyales au Président Khadafi ont repris du terrain grâce aux intenses bombardements aériens. La communauté internationale s'interroge toujours sur l'opportunité de créer une zone d'exclusion aérienne au-dessus du territoire libyen.

Au *NIGER*, le second tour de la présidentielle a eu lieu, le 12 mars 2011. Il a opposé Mahamadou Issoufou à Seini Oumarou.

L'*OUGANDA* a connu une élection présidentielle, le 18 février 2011, au cours de laquelle le Président Yoweri Kaguta Museveni était opposé à Dr Kizza Besigye, son rival de toujours. Les résultats livrés, le 20 février 2011, proclament la victoire du Président sortant Museveni, crédité de 68,38% des suffrages contre 26,01% pour son adversaire.

Au *SOUDAN*, le référendum du 9 au 15 janvier 2011 au Sud-Soudan a été favorable à l'indépendance de cette partie sud du pays. Normalement, ce 54^{ème} Etat africain doit être officiellement proclamé le 9 juillet 2011.

Noël OBOTELA Rashidi